



## *Rapport Moral 2021* *Assemblée Générale*

Après une année 2020 bousculée pour tous ; l'année 2021 a été synonyme de reprise d'activité et de retrouvailles, bien que parfois encore teintée de contraintes sanitaires liées au COVID, mais aussi à la crise sérieuse de la rhinopneumonie qui a paralysé les sports équestres pendant plusieurs semaines sur l'ensemble du continent européen.

Encore une fois, c'est notre statut agricole qui nous a permis de mener à bien l'essentiel de nos missions et le rapport d'activités qui va suivre nous donnera dans le détail tout ce qui a été mis en place en 2021. Nous avons à cœur de maintenir les activités du champ d'actions de l'Organisme de Sélection et l'ensemble des projets prévus pour 2021 a été mis en œuvre.

Je voudrais insister dans ce rapport moral sur certains points en particulier, qui ont marqué l'année :

- Je vous parlais à l'instant de notre statut agricole et même s'il nous paraît être acquis, je pense qu'il est nécessaire de le renforcer et c'est notamment pour cette raison que j'ai adressé, en votre nom, un courrier à notre ministre en charge de l'agriculture, Julien Denormandie au sujet de la place du cheval dans la PAC. Grâce à l'action de Michel Guiot, président de notre maison mère la SHF et membre de la Filière Cheval, nous avons pu sensibiliser l'ensemble de ses composantes afin de tenir un discours cohérent, constructif et partagé auprès de notre tutelle pour défendre nos intérêts dans la PAC 2023 / 2027. Je tiens à remercier ici, Urwana Querrec, conseillère au cabinet du ministre de nous avoir reçu plusieurs fois et d'avoir su faire évoluer le PSN ( plan stratégique national ) en faveur des attentes de notre filière. Il faut remercier également Guillaume Blanc et Amandine Julien de l'IFCE qui nous ont aidé et appuyé dans nos démarches ainsi que l'équipe du Bureau du Cheval dirigée par Pierre Tribon. Dans ce dossier, les compétences d'Emilie Morichon, directrice de la SHF et d'Hugues Calvin, directeur de la FCC ont su mobiliser et coordonner les efforts



de toute la filière pour parler d'une seule voix et c'est en soit déjà une grande avancée.

- Votre Stud Book, en tant qu'organisme de sélection, est soumis au règlement zootechnique européen et doit s'y référer pour la mise en œuvre de ses missions de sélection et de contrôle de performances. A ce titre, nous avons été sollicités par le ministère de l'agriculture, pour participer à la révision de la rédaction du code rural sur les parties qui nous concernent, dans le cadre de la transposition du RZUE dans la législation française. Cette sollicitation est une marque de confiance de leur part, et je tiens à les remercier. Le projet de texte est actuellement au Conseil d'Etat pour avis.

- Un autre sujet sur lequel nous avons été particulièrement engagé cette année est le statut fiscal de notre structure. Vous avez tous entendu parler du différent entre l'Association du Connemara et l'administration fiscale qui sous prétexte que cet OS ne rendrait des services qu'à ses adhérents, remettrait en cause le statut non lucratif de l'association. Nous avons donc fait faire une étude au cabinet FIDAL pour nous permettre d'y voir plus clair, avec notamment des avocats spécialisés dans le droit de la concurrence et dans le droit des associations. Le sujet concernant l'ensemble des OS, notre CA a décidé de confier le rendu de cette étude à la SHF afin de participer à un groupe de travail réunissant l'Institut du Droit Equin, des juristes de l'IFCE et du MAA. Le but de ce groupe est de plancher sur tous ces sujets et d'apporter aux OS des éclairages et des compléments d'informations sur des évolutions éventuelles et surtout nous protéger de tous risques de voir l'administration fiscale requalifier nos façons de faire historiques. Affaire à suivre.

- En ce qui concerne l'aide à la commercialisation que nous avons tenté de mener depuis 2 ans maintenant, le bilan est assez mitigé. Nous avons consacré du temps, des moyens humains d'administrateurs et de membres de l'équipe, des



moyens financiers pour un nombre de chevaux vendus très faible. Je pense qu'il ne faut pas regretter nos efforts mais associer des rassemblements zootechniques à des ventes aux enchères n'est pas chose facile. Depuis toujours nos concours sont un lieu privilégié propice au commerce de gré à gré. Le prochain CA devra continuer à travailler sur le sujet pour apporter à nos adhérents des solutions adaptées à leurs besoins bien que le contexte commercial soit plutôt favorable actuellement. Il y a d'autres pistes qui n'ont pas encore été explorées, il ne faut pas se décourager.

- Notre participation à une étude économique sur le marché du Cheval et Poney de Sport, menée par Anne Lise Pépin, ingénieure chargée d'étude en économie pour l'IFCE, nous donne des axes de réflexions pour l'avenir de nos élevages et de leur économie. Les perspectives d'avenir du marché du cheval seront diffusées en 2022 sur le terrain à diverses occasions : NHS, Mondial du Lion, Equita.

Année après année, nous nous approprions notre rôle d'organisme de sélection et des responsabilités qui nous incombent. Nous nous attachons à défendre à la fois les intérêts de la race Selle Français, mais plus largement les intérêts de ceux qui s'y rapportent. Vous êtes les acteurs de l'avenir de notre filière ; et si aujourd'hui beaucoup de choix, de décisions, de critères de sélection se prennent de manière individuelle, c'est la somme de ces choix individuels qui définit et enrichit le collectif.

Pour reprendre la formule titre du livre de Jean Louis Gouraud, Le Cheval c'est l'Avenir, les élus au Stud Book Selle Français sont garants de l'avenir de l'orientation et de la sélection de la race ; du maintien de la richesse de son histoire tout en étant résolument moderne tout en restant attentif aux évolutions de la société.



## *Rapport Moral 2021* *Assemblée Générale*

Pour conclure ce rapport moral de l'année 2021 et de fin de mandat, je voudrais remercier les administrateurs de notre association pour leur engagement, leur disponibilité, leur travail au service de notre Stud-Book et parmi eux une mention spéciale à notre trésorier Gilbert Galliot qui a, depuis 8 ans maintenant, animé la commission budget aux côtés de Roland Lefustec et Jean-Paul Régis. Je tiens à les remercier particulièrement car grâce à leur accompagnement rigoureux et compétent, nous avons amélioré les finances de notre structure, petit à petit, d'année en année, ce qui nous permet d'envisager le moyen terme plus sereinement.

Je voudrais remercier Jean-Louis Lenoury qui a animé le corps des juges Selle Français ainsi que tous les juges ( plus de 200 ) qui le compose. Sans eux, pas de contrôle de performance 0/3 ans, pas de caractérisation, pas de progrès collectif.

Evidement un grand merci aux éleveurs qui organisent les concours avec les associations régionales, et qui participent à ces rassemblements.

Nous ne pouvons pas oublier nos partenaires privés, le Fond Eperon, le MAA, l'IFCE, la région Normandie, Le département de la Manche, la communauté d'agglomération de St Lo ainsi que la ville de St Lo qui soutiennent financièrement nos actions, nos évènements, nos missions.

Un grand merci à nos prestataires et surtout à l'équipe animée par notre directrice Bérengère Lacroix. Notre équipe qui depuis de nombreuses années pour la plupart se bat pour notre Stud-Book Selle Français, pour ses adhérents, pour remplir nos missions sans compter leur temps, leur énergie et leur passion.

Un grand merci à eux;

Pascal CADIOU

Président